



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les enfants de Val-de-Travers nés en 2019 et 2020 honorés ensemble

La traditionnelle *Journée des naissances* organisée par la commune de Val-de-Travers s'est tenue samedi dernier. Fait inhabituel, elle a salué les enfants nés non seulement en 2020, mais aussi en 2019. Elle a permis de finaliser l'allée plantée entre les villages de Boveresse et Môtiers.

La commune de Val-de-Travers organise chaque année un événement en l'honneur des enfants nés l'année précédente. Une tradition suspendue en 2020 en raison de la pandémie, qui a conduit le Conseil communal à saluer en une même *Journée des naissances* celles des années 2019 (au nombre de 78) et 2020 (83). Elle s'est déroulée samedi dernier, en présence de quelque 220 personnes.

Ayant renoncé au concept d'un arbre par enfant, qui fait peu de sens dans une commune fortement sylvicole où les plantations sont rares, Val-de-Travers a opté pour la réalisation d'objets forestiers, qui prennent des formes multiples. La manifestation de samedi a ainsi permis au service forestier et à la voirie de finaliser l'allée le long de la piste de mobilité douce entre Môtiers et Boveresse, initiée lors d'une précédente journée.

Entre allées, haies, vergers et biotope

Trois plaques comportant tous les noms des enfants nés en 2017, 2019 et 2020 jalonnent ce parcours, aux côtés de dizaines d'arbres, d'arbustes et de buissons d'essences variées. L'allée, aménagée d'entente avec les exploitants des parcelles agricoles voisines, remerciés pour leur collaboration, constitue non seulement un élément paysager fort, mais elle se montre également favorable à la biodiversité. Elle bénéficie ainsi à ce titre d'un subventionnement cantonal et fédéral.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Les enfants de Val-de-Travers nés en 2019 et 2020
honorés ensemble**

Au-delà de leur caractère festif, ces *Journées des naissances* permettent de souligner les fonctions multiples des arbres et de la forêt. Ont ainsi été réalisés au fil des ans plusieurs allées et haies (à Môtiers et sur le Communal des Bayards), un sentier didactique (forêt de La Caroline), un verger (à proximité de La Raisse, à Fleurier), un biotope (au centre de Couvet, incluant un rucher) ou encore des places de pique-nique (à Noiraigue et Buttes).

Les photos de cette journée sont à retrouver sur le site Internet communal www.vdt.ch/page/journee-des-naissances.

Val-de-Travers, le 21 octobre 2021
LE CONSEIL COMMUNAL



COMMUNE DE
VAL-DE-TRAVERS

LE VAL-DE-TRAVERS
qualités naturelles